



Communiqué de presse

Visibiliser la violence envers les femmes âgées

Le deuxième rapport étatique de la Suisse sur la Convention d'Istanbul met en lumière les efforts déployés afin de lever le tabou entourant la violence sur les personnes âgées et d'attirer l'attention sur les offres d'aide existantes. Toutefois, ce rapport n'aborde pas un aspect essentiel, puisqu'il ne nomme pas explicitement la violence exercée à l'égard des femmes âgées, préférant mentionner de manière générale la violence envers «les personnes âgées», sans désigner la violence de genre spécifique à l'égard des femmes âgées.

Ce phénomène est pourtant une réalité: en 2024, le Centre de compétence national Vieillesse sans Violence a enregistré 411 signalements de situations de violence, soit une hausse de 15% en comparaison avec l'année précédente. 73% des personnes concernées étaient des femmes, âgées en moyenne de 81 ans. 70% vivaient dans des ménages privés, 29% dans des institutions.

Les femmes âgées sont menacées sur plusieurs plans: en raison de leur sexe, de leur âge et souvent en raison d'une dépendance accrue aux soins. En même temps que la fragilité, le risque de faire l'objet de violences dans des relations de dépendance s'accroît. Toutefois, des femmes âgées en bonne santé et indépendantes expérimentent également une discrimination fondée sur l'âge (âgisme).

La violence envers les personnes âgées survient principalement dans la sphère privée et domestique. Il ne s'agit pas seulement de relations familiales ou «entre partenaires». Il arrive souvent que les soins et l'accompagnement soient assurés par des ami-e-s, des connaissances ou des services professionnels. 80% des situations de violence signalées ont lieu dans cet entourage social proche.

Afin de tenir compte des réalités de vie des femmes âgées, le terme de «violence dans l'entourage social proche» doit englober également le logement avec accompagnement, les offres de service et les formes de logement en institution.

La violence à l'égard des femmes âgées doit être expressément mentionnée dans la Convention d'Istanbul et les rapports des États, en Suisse également.

Personnes de contact

Ruth Mettler Ernst

Directrice du Centre de compétence national Vieillesse sans Violence

E- mail: ruth.mettler@alterohnegewalt.ch; +41 31 511 10 60

www.vieillesse sans violence.ch

Centre de compétence national Vieillesse sans Violence

Vieillesse sans Violence est le fruit de la collaboration entre les trois principaux acteurs spécialisés dans la prévention de la maltraitance envers les personnes âgées: alter ego, Pro Senectute Ticino e Moesano et le Bureau indépendant de plaintes destiné aux personnes âgées UBA. Il a pour objectif de prévenir la maltraitance, d'effectuer un travail de sensibilisation et d'offrir aux personnes concernées, à leurs proches, aux tiers et aux professionnels-les une permanence d'écoute et de conseil facilement accessible.